

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

26/11/14

Dossier complet le

26/11/14

N° d'enregistrement

F08214P0923

1. Intitulé du projet

Suppression du passage à niveau 8 (dit de Drahy Nord) à Meysse et création
d'une voirie surélevée (pont route) sur la RD 86

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **BOISSY**

Prénom **Jean Pierre**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de l'Ardèche

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BOISSY Jean Pierre, Directeur des Routes

RCS / SIRET

| 2 | 2 | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) d toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Création d'une voirie de 520 m de longueur et d'un pont route d'une longueur d'environ 20 m
7°) ponts d'une longueur inférieure à 100 m	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en une déviation de la RD 86 sur environ 520 m et la
création d'un pont-route au dessus de la voie ferrée Lyon-Montélimar (en
rive droite Rhône), en remplacement du PN 8 qui sera supprimé

4.2 Objectifs du projet

La suppression du PN 8 sur la RD 86 a pour objectif d'améliorer la sécurité des circulations routières et ferroviaires et aussi d'améliorer les temps de parcours

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation du projet nécessite :

- le dégagement des emprises : défrichage et débroussaillage,
- des terrassements essentiellement en remblais,
- la construction d'un pont-route avec adaptation des phases de travaux selon le trafic ferroviaire,
- la déviation de la RD 86,
- la dépose du PN8.

Le projet devra prendre en compte les circulations de convois exceptionnels éventuellement nécessaires au CNPE (centrale nucléaire).

Le calendrier prévisionnel de réalisation du projet s'étale entre fin 2016 et 2017.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permet de sécuriser les déplacements grâce à la suppression du PN 8. Cela concerne tant les circulations ferroviaires que routières. Ces dernières seront également améliorées du point de vue du temps de parcours et de la fluidité.

En effet, la RD 86 est relativement circulée, avec une part importante du trafic liée au CNPE (trafic pendulaire).

Le trafic prévu sur la RD 86 après mise en service du pont-route restera similaire au trafic actuel, c'est à dire de l'ordre de 8 000 véh/j (estimation d'après les TMJA 2012 et 2013).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A ce jour le projet est soumis à la réalisation d'un dossier d'autorisation Loi sur l'Eau (dérivation d'un cours d'eau).

Des échanges sont en cours avec la DREAL sur la nécessité ou non de faire un dossier CNPN.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur voirie	520 m
Largeur emprise	environ 20 m
Superficie globale	environ 1 ha
Longueur pont	environ 20 m
Largeur pont	environ 13 m
Portée de l'OA	16.7 m
Longueur et hauteur de remblai	300 m, 12 m/200 m, 9 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
	Long. <u>4 ° 44 ' 40 " E</u> Lat. <u>44 ° 37 ' 57 " N</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>4 ° 44 ' 37 " E</u> Lat. <u>44 ° 37 ' 52 " N</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>4 ° 44 ' 42 " E</u> Lat. <u>44 ° 38 ' 00 " N</u>
	Communes traversées :
	Meysse

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Dans le secteur du PN 8, la RD 86 et la voie ferrée sont bordées :
 - à l'Ouest par les coteaux boisés des côtes du Rhône,
 - à l'Est par les ZI du Drahy, de Cruas Les Ramières et le CNPE.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS valant PLU de Meysse approuvé le 05/11/1999
 Zonages NC (agricole), ND (naturel), UI (activités artisanales et industrielles) et US (activités ferroviaires)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide de Cruas Meysse (n°07CRENmt0012) ayant fait l'objet d'une expertise flore par SETIS ainsi que de sondages pédologiques en 2014.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN inondation Rhône prescrit le 13/06/2014
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 sites NATURA 2000 à proximité : - FR8201677 à 4.5 km au Nord, - FR8201673 à 5 km à l'Ouest, - FR8212010 à 5.8 km au Nord, - FR8201679 à 6.5 km au Sud Est.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remblais du pont-route susceptibles d'entraîner des tassements des niveaux aquifères et donc une modification locale des écoulements souterrains (impacts modérés)
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Besoin de matériaux pour réaliser les remblais du pont-route. Une négociation est en cours pour approvisionner le projet en matériaux de remblais ainsi qu'en matériaux plus nobles (base drainante sous remblais et couche de forme) à partir de la carrière CALCIA localisée à 1.2 km
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déviations de la RD 86 au pied de coteaux boisés (environ 1 500 m ² impactés) et d'une ZH alluviale dégradée en cours d'assèchement (3 300 m ² maximum impactés)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur ZH alluviale dégradée en cours d'assèchement (3 300 m ² maximum impactés)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'environ 4 800 m ² de terrains naturels. Restitution après travaux de 1 500 m ² de délaissés routiers remis en espaces naturels.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- risque nucléaire (CNPE) - risque TMD (voie ferrée et RD 86)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- risque sismique (aléa modéré) - retrait gonflement des argiles (aléa faible) - risque inondation en cas de crue supérieure à la crue centennale du Rhône (PSS)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Néanmoins, risques potentiels de pollutions des eaux souterraines et de l'air en phase chantier
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet à l'origine d'un bruit routier (comme actuellement - pas d'augmentation de trafic à la mise en service du projet) mais peu d'habitations à proximité (1 à 380 m au SE puis d'autres à 800 m au SE).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances sonores de la voie ferrée, comme actuellement Le projet en lui même n'aura pas d'impacts acoustiques notables supplémentaires.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions olfactives en phase chantier et en phase exploitation (comme actuellement).
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances olfactives (faibles) des ZI proches (circulations) comme actuellement
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations attendues en phase chantier et en phase exploitation (comme actuellement)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations des circulations ferroviaires (comme actuellement)

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Seulement si travaux de nuit en phase chantier</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Rejets atmosphériques supplémentaires en phase travaux dus à la circulation des engins de chantier. En phase exploitation, rejets identiques à la situation actuelle (pas d'augmentation de trafic)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Rejets d'eaux pluviales légèrement plus importants du fait d'une légère augmentation des surfaces imperméabilisées. Milieu récepteur : ruisseau Ferrand (ou lonette de Drahy)</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Uniquement des déchets et effluents en phase chantier qui seront collectés et gérés dans des filières appropriées</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Ne devra pas impacter la circulation de convois exceptionnels du CNPE (période de grands travaux prévus entre 2015 et 2017)</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas de projets connus au sens du Code de l'environnement mais travaux de rénovation du CNPE (non soumis à document d'incidences ou étude d'impact) pouvant avoir des effets cumulés en termes de trafic sur la RD 86

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le CG 07 tient à préciser ici qu'il envisage des mesures compensatoires afin de compenser l'impact sur la zone humide "Centale Cruas Meysse". Dans ce but, des investigations ont été menées en 2013 (sondages pédologiques et expertise flore) et d'autres sont en cours. Par ailleurs, le CG 07 a prévu la restitution après travaux de 1 500 m² de délaissés routiers remis en espaces naturels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : carte de l'occupation du sol
Annexe 6 : POS
Annexe 7 : Risques
Annexe 8 : Zones NATURA 2000
Annexe 9 : Zones humides

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature